

## L'ACTUALITÉ JURIDIQUE, DROIT IMMOBILIER (AJDI)

---



© Site de l'éditeur

### Titre

---

L'actualité juridique, droit immobilier (AJDI)

### Auteur(s)

---

FAYE Sylvie, directrice de la publication.

BLATTER Jean-Pierre, directeur de rédaction.

### Date

---

1ère publication : 1955

1955-1997 : AJPI - L'actualité juridique propriété immobilière

1998-.... : devient AJDI - L'actualité juridique, droit immobilier

### Éditeur(s)

---

Dalloz

### Support

---

Papier

Base de données en ligne

### Type de document

---

Revue

### Péodicité

---

Mensuelle

### Source du droit

---

Doctrine

## Domaines du droit

---

Droits spécialisés

Droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier

## Contenu

---

L'AJDI propose différents contenus :

- ensemble du droit de l'immobilier : baux, propriété, copropriété, marchés de travaux, gestion, expropriations, transactions, servitudes, fiscalité immobilière, assurance construction, droit de l'urbanisme...
- actualité : bref résumé de l'actualité mensuelle concernant l'immobilier et les professionnels de l'immobilier.
- doctrine : "Etudes"
- jurisprudence : texte intégral suivi d'observations
- législation : textes officiels (présentation)
- valeurs et références économiques dans les domaines de ventes immobilières : loyers commerciaux, indemnités d'éviction, expropriation, prix, indices et index

Le numéro de décembre est accompagné d'un supplément (cahier n°2) spécial " Baux commerciaux ". Ce numéro annuel est constitué de différentes parties dont :

- une chronique d'actualité législative et jurisprudentielle
- un observatoire des loyers judiciaires et des loyers judiciaires commerciaux rendus par les tribunaux
- des tableaux récapitulatifs sur les valeurs locatives et indemnités d'éviction (avec un renvoi vers la page de l'AJDI concernée)

## Type de classement

---

Classement méthodique

- Actualités, dossiers : "Au fil du mois"
- Études
- Jurisprudence
- Documents
- Législation
- Données chiffrées

## Clefs d'utilisation

---

- 1- Un sommaire détaillé et index alphabétique matières (avec renvoi au n° de page) au début de chaque numéro
- 2- Des tables annuelles (jusqu'en 2016):
  - index analytique
  - table des auteurs
  - table chronologique de législation
  - table des loyers de baux commerciaux
  - table des décisions rendues en matière d'expropriation
  - tables des indemnités d'éviction de baux commerciaux

## Notes

---



- Les sommaires sont accessibles à tous sur le site Dalloz depuis 2009.
- La revue est consultable en version électronique avec un accès par abonnement payant sur [Dalloz.fr](https://www.dalloz.fr) depuis le 1er janvier 1990 et sur [Dalloz-revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr) à partir de 2009.

Cette revue est suivie par [Mir@bel](mailto:Mir@bel).

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), mise à jour par Marie-Line VOISIN (BU de l'Université Paris-Panthéon-Assas)

Fiche réalisée le 22/12/2015

Mise à jour le 21/05/2024

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### selon les conditions suivantes :

#### Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).